



PROTOCOLE ECOLE DE VOILE
et
CHAR À VOILE

Cercle de voile du Cap Leucate

GUIDE DE PRÉCONISATIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE POUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS NAUTIQUES DANS LA STRUCTURE DU Cercle de Voile du Cap Leucate (CORONAVIRUS COVID-19)

En cette période d'épidémie du coronavirus nommée Covid-19, la priorité du Cercle de Voile du Cap Leucate (activités nautiques et activités char à voile) pour la reprise des activités, est la mise en place de nouvelles procédures sanitaires :

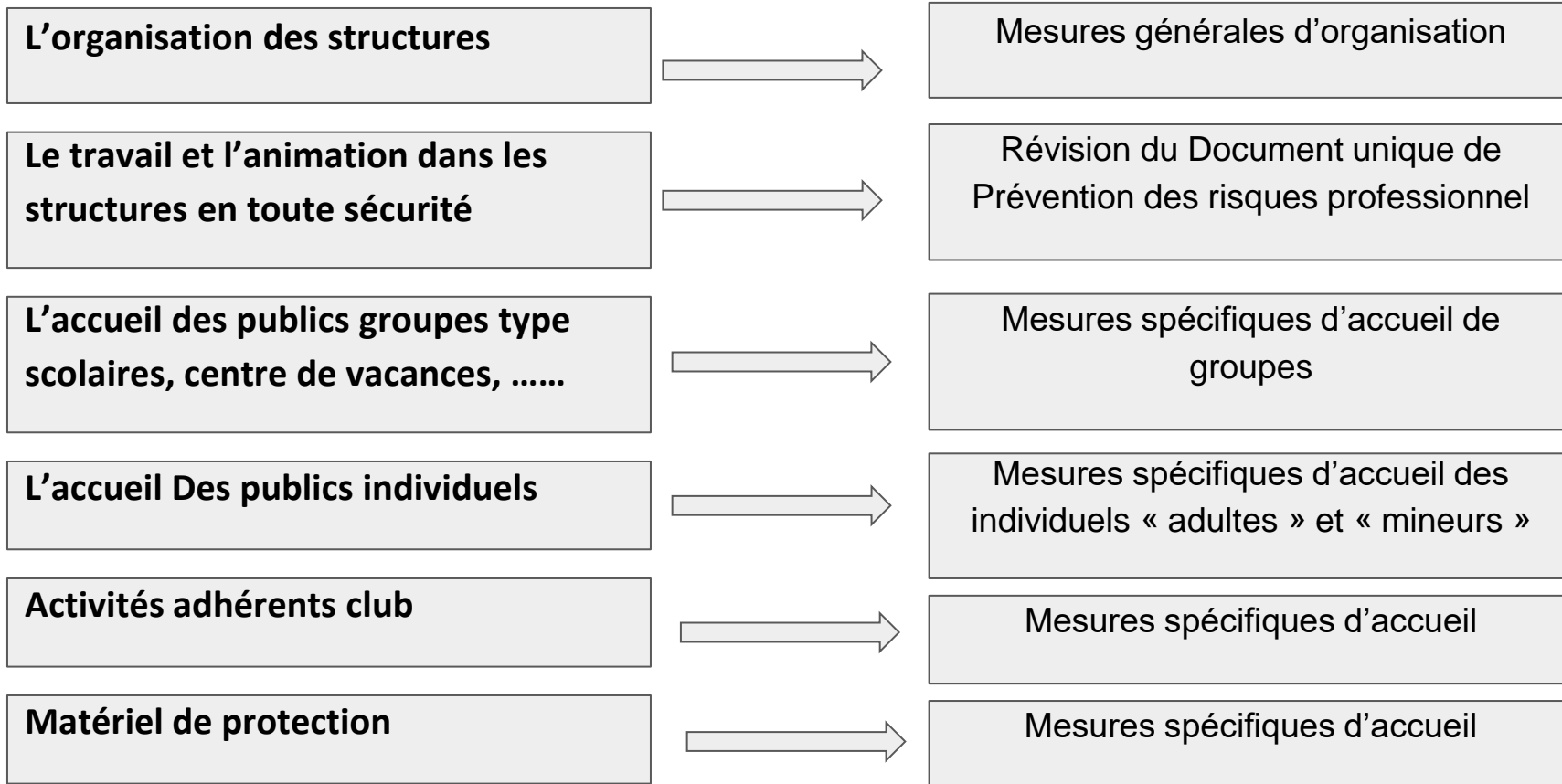
- Adopter des mesures de prévention protégeant la santé de leurs salariés conformément aux responsabilités des employeurs.
- Mettre en place et adopter, pour la réouverture de l'accueil aux publics, des mesures de prévention permettant de protéger la santé des différents publics accueillis : clients, usagers et adhérents, des collaborateurs bénévoles associés à l'organisation des activités.

On peut dissocier notre fonctionnement en plusieurs domaines.

Pour chacun d'eux des dispositifs peuvent être mis en place et répondre aux impératifs sanitaires.

Protocole école de voile et de char à voile

PREAMBULE



L'organisation du centre nautique et du char à voile

Affichage des recommandations dans tous les espaces publics de la structure.
Vérifier la mise en place permanente et visible de ces recommandations pour tout le monde.
Nettoyage régulier et complet une fois par jour de l'ensemble des espaces

Comité de Pilotage

Une ou deux personnes référentes du dossier	un référent COVID 19 dans la structure chargé de coordonner les mesures à mettre en œuvre.	
Traçabilité	Mise en place d'un registre quotidien des personnes présentes (clients et adhérents)sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personnes infectées.	
Règlement intérieur et DSI	Modification du règlement intérieur (RI) et du Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) pour intégrer les règles sanitaires de la structure. Par exemple par ajout d'une annexe	
Organisation	Favoriser l'échange, le retour d'expériences avec les professionnels, les collaborateurs bénévoles et moniteurs/trices pour vérifier que le dispositif fonctionne ou en permettre l'amélioration	

Inscription client

Information	Notifier dans les documents d'inscription du centre nautique et du centre de char à voile une information sur les consignes de sécurité sanitaires à respecter (distanciation sociale, lavage des mains...)	
Documents	Ecrire un règlement ou des consignes sanitaires, qui seront affichées et diffusées avec les documents d'inscription (Panneaux d'affichage)	
Engagement du client	Ajouter sur les fiches d'inscription une décharge destiné au client : Le client s'engage à respecter (et faire respecter par les personnes dont il a la charge) les consignes de sécurité sanitaires (distanciation sociale, lavage des mains...)	
A distance	Privilégier l'inscription en ligne et le règlement sans contact. Sur place, mettre en place une tablette qui sera nettoyée à chaque usage.	

Site voile et char à voile

Zone d'intervention	Organiser le site pour faire respecter la distance > à 1 m et les gestes barrières par le personnel et le publics accueillis dans l'ensemble des zones d'intervention du centre nautique et de char à voile (parking, cheminements, zones de stockage, salles...). Privilégier des zones de stockage extérieures. Eviter les salles fermées. Privilégier des zones ombragées suffisamment larges. Interdire l'accès aux zones qui ne permettent ce respect.	
Nettoyage des locaux	Nettoyage/désinfection régulier des différentes zones d'intervention des 2 structures voile et char à voile (périodicité suivant le lieu et l'usage) avec produit adapté. Désinfection des locaux (poignées, portes, WC, le plus possible avec grands nettoyages en fin de journée). Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien. Sanitaires seront fermés, et ouvert en fonction de la demande et nettoyé de suite derrière.	
Vestiaire	A éviter au maximum. Favoriser l'arrivée et le départ en tenue de pratique. Ou se changer à l'extérieur.	
Casiers individuels	Proposer des casiers individuels si possible à l'extérieur avec nettoyage et désinfection après la sortie des affaires personnelles.	
Extérieur	Avant l'entrée dans le bâtiment mettre en place une zone d'accueil extérieure avec une borne de gel hydro alcoolique à pompe. Sur le site : Prévoir au moins un point d'eau extérieur pour le lavage des mains et un accès aux installations d'hygiène. Organiser des zones de rinçage des personnes (douches extérieures). Organiser le nettoyage régulier de ces installations.	
Circulation	Organiser le sens de circulation dans les locaux pour éviter les croisements (entrée sortie distincte...).	
Déchets	Le personnel effectue à chaque arrivée au sein des structures un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1 m, port du masque, gants, lavage des mains, gestion des déchets... ATTENTION : ces déchets ne doivent pas être éliminés avec les déchets recyclables (emballages, verre, végétaux, ...)	

Espace de l'Accueil

Banque d'accueil	Privilégier un accueil extérieur si possible. Aménager l'accueil pour respecter la distanciation : banque d'accueil avec vitre de protection, masque (en fonction du passage pour la personne à l'accueil) et nettoyage et désinfection régulièrement.	
Zone d'attente extérieure	Matérialiser l'espacement (1m minimum) – marquage au sol. Pas de croisement	
Accompagnateurs	Un seul adulte accompagnateur pour les mineurs pour la dépose et repose du pratiquant afin de limiter les effectifs présents dans les structures. Déconseillé aux accompagnateurs de rester sur site le temps de la séance si possible.	

Sanitaire

Nettoyage désinfections	Point d'eau avec savon et moyen de séchage à usage unique, gel Hydro-alcoolique. Sacs poubelles et poubelles avec ouverture au pied. Affichage : rappel nettoyage des mains en entrant et en sortant. Désinfection au maximum dans la journée avec grand nettoyages en fin de journée.	
-------------------------	--	--

Le travail et l'animation dans les structures en toute sécurité

EPI de travail

EPI Nominatif	Fourniture et affectation d'EPI de travail nominatif (gilet, masque, paire de gants, vhf, radio,.....).	
Avant prise de poste / Après prise de poste	S'assurer du nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture de la base. - Lavage des mains, en arrivant sur site et avant le départ du site pour le personnel présent, penser à prendre température, et donc à se doter d'un thermomètre FLASH dans la pharmacie du cvcl.	
Consignes utilisation et entretien	Prise de température des moniteurs (ou soit de lui même avant de partir au travail). Privilégier les lavages fréquents des mains à un port permanent d'une paire de gants. Mais porter des gants si vous devez éviter les coupures, les salissures etc. Se laver les mains chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, casque, bottes, etc . Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection.	

Organisation de travail et de l'animation

Travail en équipe	Eviter les réunions en présentiel si pas distanciation. Privilégier les moyens de communication à distance : pas de partage de papier/crayon • Tableau de consignes • Téléphones (appel/sms) • ordinateurs portables et connexion internet.
Matériel animation/ enseignement/ sécurité	Privilégier les outils de travail individuels (matériel pédagogique, matériel de sécurité...) Affectation nominatives des VHF portables. Désinfection adaptée et très régulière des matériels de communication à usage collectif (téléphones...)
Intervention à plusieurs	Quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable, constituer des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre . Privilégier le travail côte à côte plutôt que face à face avec toujours la distance de sécurité entre les personnes . Pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs. Organiser la réception des matériaux, les chargements/déchargements pour limiter les contacts
Matériel nautique de sécurité et de char	Attribution d'un bateau de sécurité par encadrant pour la semaine En cas de changement d'utilisateur prévoir la désinfection des commandes. Affecter également le petit matériel à un encadrant pour la semaine et désinfecter ce matériel à la fin de chaque utilisation : • le matériel pédagogique (bouées, ballons...) • les bidons/kits de sécurité embarqués associés aux bateaux de sécurité. Char matériel de cours (plots, pneus,), en cas de changement d'utilisateur prévoir la désinfection.

Organisation	Organiser le flux des personnes dans les locaux de travail • “Marche en avant” : flux de déplacement uniquement de l’entrée vers la sortie (pour éviter de se croiser) • Marquer au sol la distanciation si nécessaire et possible (banque de matériel...) • Limiter le nombre de personnes dans une pièce	
Matériel partagé atelier	L’outillage et le matériel partagés doivent être régulièrement nettoyés à chaque remise d’une personne à l’autre et à la fin de la journée de travail. Produits norme virucide (EN 14476) * Se laver les mains ou gel hydro alcoolique en rentrant et sortant des ateliers	
Gestion du temps	Adapter l’organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : - modifier les amplitudes horaires - fractionner les pauses - prévoir un temps dédié au nettoyage - organiser les équipes par roulement pour qu’il y ait moins de personnes présentes en même temps sur la structure - organiser les prises de poste en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes...	
Vestiaires moniteurs	Organiser les vestiaires moniteurs. Flux d’entrée et de sortie : 1 personne à la fois dans le vestiaire.	
Repas et pause	Privilégier un espace de pause extérieur. Prévoir matériel pour nettoyage des surfaces, des machines. Limitation du nombre de personnes. Usage de couverts personnels.	
Hydratation	Utilisation de bouteilles d’eau individuelles ou personnelles (gourdes) repérées avec le nom de chaque salarié(e) apposé dessus.	

Matériel Nautique et de char à voile

Accès au matériel nautique et char à voile	Le matériel (voile, accastillage....) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage
Parking à bateaux et de char	Organiser le parking (espace entre les bateaux) pour permettre le respect d'une distance sociale de 1,5 mètre
Entretien équipement individuel de loisir EPI (combinaisons, gilets, gants, chaussons)	Nettoyage/Désinfection du matériel après chaque utilisation. Privilégier le trempage pour le matériel qui le permet. Renouvellement quotidien des bacs de désinfectant. Produits norme virucide (EN 14476) * Respecter le protocole d'utilisation fourni par le fabricant (dosage...) Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien. Vérifier la fiche technique du produit utilisé pour limiter son impact environnemental. Attention : ne pas utiliser de produits à base de javel/alcool sur les équipements. Equipement pour communication à distance (radio, VHF, haut-parleur, panneau d'affichage,) pour les pratiquants et l'encadrant.
Entretien équipement individuel de loisir EPI (char à voile)	Même condition de distanciation et de nettoyage que pour les pratiques en solitaire Port de casque avec charlotte. Moniteur avec masque. Equipement pour communication à distance (radio, VHF, haut-parleur, panneau d'affichage,) pour les pratiquants et l'encadrant. Pulvérisation produit spécifique sur tout le matériel à la fin de la séance. Rinçage au bout de 10 minutes
Nettoyage matériel nautique et char à voile	Afficher une fiche de suivi de l'entretien quotidien. Nettoyage et rinçage après chaque utilisation. Séchage si possible à l'extérieur et exposé aux UV. Désinfection en respect des protocoles des fabricants. Vérifier la fiche technique du produit utilisé pour limiter son impact environnemental

L'accueil des publics groupes type scolaires, centre de vacances,

A terre

Accueil	En période de forte fréquentation : à l'arrivée des groupes, une seule personnes (avec masque) se présente à l'accueil, organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée.
Organisation	Suite à l'arrêté du 15 mai 2020, composition de groupe(s) de 5 pratiquants maximum , après le 2 juin, en fonction des nouvelles directives gouvernementales, si possibilité 10 pratiquants maximum encadrements compris.
Masque	Port de masque jusqu'au début de l'activité (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre, masque.
Distance sociale	Respect des règles de distance sociale de 1,5 m.
Traçabilité	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée sur tablette.
EPI de loisir	Affectés les gilets et les casques. Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile). Séchage si possible à l'extérieur et exposé aux UV. Désinfection plus longue en fin de semaine

Briefing rappel mesures sanitaires	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1,5 m, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...
Briefing et débriefing technique	Pas de briefing en salle. Organiser les Briefings en extérieur. Être attentif au placement et des stagiaires pour que personne ne soit sous le vent ou au vent de l'autre. Distanciation respecter la règle de distance 1,5 m ou une personne pour 5m ² . Port du masque pour tous.

Sur l'eau ou sur Plage

Supports	Les pratiques préconisées s'orientent prioritairement vers les supports et équipements individuels (Paddle, planches, dériveurs solitaires, etc.) Sur plage "char à voile monoplace"
Départ et retour	Échelonner les départs de chaque groupe. Éviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau, sur plage / retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés entre les groupes

L'accueil Des publics individuels activités stage/cours particuliers/location

A terre

Réflexion : faire signer décharge avant début de la pratique.

Accueil	En période de forte fréquentation : à l'arrivée des stagiaires, une seule personnes et le stagiaire mineur(avec masque) se présente à l'accueil, organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée.
Engagement	Vérifier que chaque pratiquant accepte les conditions générales d'organisation et les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires (capacité à respecter les gestes barrières, distance minimale d'un mètre avec toute personne, accès à un point d'eau pour le lavage des mains, accès aux installations d'hygiène).
Organisation	Suite à l'arrêté du 15 mai 2020, composition de groupe(s) de 5 pratiquants maximum , après le 2 juin, en fonction des nouvelles directives gouvernementales, si possibilité 10 pratiquants maximum encadrements compris. Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés
Masque	Port de masque jusqu'au début de l'activité (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre, masque.
Distance sociale	Respect des règles de distance sociale de 1,5 m.
Traçabilité	Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée sur tablette.

Combinaisons Néoprènes	Privilégier l'utilisation de la combinaison néoprène personnelle. Si utilisation d'une combinaison néoprène appartenant à la structure prévoir : • Attribution nominative à la semaine • Désinfection de ces combinaisons sur place • Stockage de ces combinaisons sur place.
EPI de loisir	Affectés les gilets. Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile). Séchage si possible à l'extérieur et exposé aux UV. Désinfection plus longue en fin de semaine
EPI Casques	Attribution nominative du matériel si possible. Port de charlotte sous le casque. Désinfection plus longue avec peut-être la mise en place de plusieurs bacs de rinçage. Désinfection après chaque utilisation. Renouvellement quotidien des bacs de désinfectants. A la fin de la journée, rincer le matériel ou le passer dans bac désinfectant anti-bactériens.
Briefing rappel sanitaire	Le personnel encadrant effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter : distance > 1 m, port du masque, port de gants, lavage des mains, gestion des déchets...
Briefing/Débriefing technique	Pas de briefing en salle. Les briefings se font à l'extérieur ou dans un local très aéré. Distanciation respecter la règle de distance 1,5 m ou une personne pour 5m ² . Port du masque pour tous.

Sur l'eau ou sur Plage

<p>Choix des supports de navigation en solo, planche, dériveur funboat, optimist, paddle, char monoplace</p>	<p>Privilégier le matériel personnel. Un support de pratique par personne. Attribution du matériel pour toute la séance et, si possible, pour l'ensemble des séances. Veiller à la distanciation. Equipement pour communication à distance (radio, VHF, haut-parleur, panneau d'affichage,) pour les pratiquants et l'encadrant Pulvérisation produit spécifique sur tout le matériel. Rinçage au bout de 10 minutes.</p>
<p>Choix des supports navigation en duo ou trio,...Dériveurs et catamaran, char Biplace</p>	<p>Pratique possible uniquement pour des fratries ou familles pouvant garantir d'une vie permanente dans des espaces communs. Pulvérisation produit spécifique sur tout le matériel. Rinçage au bout de 10 minutes.</p>
<p>Départ et retour à terre</p>	<p>Échelonner les départs de chaque groupe. Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau, plage/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés entre les groupes</p>
<p>Location voile et char à voile</p>	<p>Uniquement du matériel pour une pratique solitaire ou famille. Lavage des mains avant prêt du matériel. Nettoyage et désinfection du matériel au retour. Après 10 minutes, rinçage et stockage du matériel. Privilégier la gestion du parc par une même personne toute la journée</p>

Activités adhérent(e)s club voile et char à voile

A terre

Accueil	En période de forte fréquentation : à l'arrivée des stagiaires, une seule personnes et le stagiaire mineur(avec masque) se présente à l'accueil, organiser le flux de personnes. Privilégier une arrivée échelonnée.
Engagement	Vérifier que chaque pratiquant accepte les conditions générales d'organisation et les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires (capacité à respecter les gestes barrières, distance minimale d'un mètre avec toute personne, accès à un point d'eau pour le lavage des mains, accès aux installations d'hygiène).
Organisation	Suite à l'arrêté du 15 mai 2020, composition de groupe(s) de 5 pratiquants maximum , après le 2 juin, en fonction des nouvelles directives gouvernementales, si possibilité 10 pratiquants maximum encadrements compris. Eviter les croisements et organiser les activités pour permettre des départs sur l'eau/retour à terre décalés et des débuts et fin de séances décalés
Masque	Port de masque jusqu'au début de l'activité (préparation à la navigation) puis dès le retour à terre, masque.
Distance sociale	Respect règle de distance sociale de 1,5 m.
Traçabilité	Inciter les adhérents à respecter les horaires de début et de fin de séance pour permettre la bonne efficacité des dispositifs. Mise en place d'un registre des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité.

Affaires personnelles des adhérents	L'adhérent dispose d'un sac individuel pour stocker ses effets personnels le temps de la séance. Son équipement et son matériel personnels de navigation doivent être facilement identifiables (marquage de la gourde, gilet, combinaison, sacs...). Pour éviter les manipulations inutiles lors du stockage/déstockage. Dans la mesure du possible, l'adhérent arrive au club en tenue de navigation.
Parking à bateaux et char des adhérents	Aménager le parking à bateaux des adhérents pour permettre le bon respect des distances de sécurité et pour limiter les croisements.
Combinaisons Néoprènes	Privilégier l'utilisation de la combinaison néoprène personnelle. Si utilisation d'une combinaison néoprène appartenant au club prévoir : • Attribution nominative à l'adhérent • Désinfection de la combinaison sur place au club • Stockage de la combinaison sur place au club. Numéroter les combinaisons pour faciliter leur stockage et leur réattribution.
EPI loisirs	Privilégier l'utilisation d'EPI (casques, gilets..) appartenant à l'adhérent. Si utilisation d'un EPI appartenant au club prévoir : • Attribution nominative à l'adhérent • Désinfection de l'EPI sur place au club Stockage de ces EPI sur place au club Numéroter les EPI pour faciliter leur stockage et leur réattribution Le matériel est stocké et désinfecté sur place (pas de retour au domicile)
Briefing rappel mesures sanitaires	Le personnel encadrant (animateur, moniteur, entraîneur...) effectue à chaque début de séance un rappel des consignes sanitaires à respecter au sein du club : distance > 1,5 m, port du masque recommandé, lavage des mains, gestion des déchets...
Briefing technique	Pas de briefing en salle. Les briefings se font à l'extérieur. Respecter la règle de distance 1,5 m ou une personne pour 5m ² .

Accès aux locaux du club	Fermeture de l'accès aux locaux technique pour limiter le brassage des personnes.
Accès au matériel	Dépôt sur le parking : Le matériel (voile, accastillage....) est déposé sur les supports par les encadrants afin d'éviter la circulation des pratiquants dans les zones de stockage. Au retour de navigation, l'adhérent nettoie et désinfecte le matériel suivant un protocole adapté.

Sur l'eau ou sur Plage

Navigation	Le club organise les possibilités de navigation pour chaque sortie suivant les conditions de navigation et la fréquentation du club.
Panneau d'information à l'extérieur	Prévoir un panneau d'information placé à l'extérieur du club pour informer sur les consignes. Ce panneau est actualisé régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la situation.
Supports de navigation	Si utilisation du matériel collectif appartenant au club : <ul style="list-style-type: none"> • Les pratiques préconisées s'orientent prioritairement vers les supports et équipements individuels (Paddle, planches, dériveurs solitaires, char à voile, etc.) • Les pratiques en double et sur collectifs peuvent être envisagées dans le cas de personnes séjournant sous le même toit ceci étant la meilleure protection contre la transmission du virus. Si utilisation du matériel propriété de l'adhérent : tout support y compris le double et le collectif dans le cas de personnes séjournant sous le même toit ceci étant la meilleure solution pour naviguer en équipage sans prendre le risque de faire circuler le virus..
Départ et retour à terre	Échelonner les départs et retours à terre de chaque groupe

GESTION DES DÉCHETS

23/03/2020 INFORMATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Coronavirus (COVID - 19)

Élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus

Informations et recommandations sur le Coronavirus – Covid-19

L'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus (masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux pour le nettoyage des surfaces) chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées incombe aux particuliers*.

Comment procéder pour leur élimination ?

Vous êtes malade ou susceptible d'être infecté(e) et maintenu(e) à domicile. Pour aider à lutter efficacement contre la pandémie de maladie à Coronavirus, vous devez respecter les règles suivantes :

Munissez-vous d'un sac plastique pour ordures ménagères, que vous réservez à ces déchets ;

Gardez ce sac dans la pièce où vous résidez ;

Le sac doit être opaque et disposer d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (30 litres au maximum) ;

Jetez les masques, mouchoirs à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces usagés dans ce sac dédié (pas de mélange avec les autres ordures ménagères) ;

Fermez le sac lorsqu'il est presque plein et placez-le dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques, que vous pouvez alors fermer ;

Stockez ce double sac de déchets contaminés à votre domicile durant 24 heures. Le respect de ce délai permet de réduire fortement la viabilité du virus sur des matières poreuses ;

Passé ce délai de 24 heures, vous pouvez alors éliminer le double sac avec les ordures ménagères ;

Vous devez appliquer cette procédure jusqu'à la fin de vos symptômes respiratoires.

ATTENTION : ces déchets ne doivent pas être éliminés avec les déchets recyclables (emballages, verre, végétaux, ...)

*si les déchets sont générés dans le cadre d'un acte de soin, ils doivent être éliminés par le professionnel qui a prodigué le soin.

MATÉRIEL PERSONNEL

Dans un souci de préserver votre santé, voici les recommandations mises en place par le Conseil d'Administration du Cercle de Voile du Cap Leucate, pour maintenir notre capacité d'accompagnement dans le cadre des fonctions de chacun, en protégeant au mieux contre les risques de transmission du virus Covid 19.

Usage imposé du kit complet de protection fourni à chaque personnel composé de :

- Vitre de protection accueil
- Masques jetables homologués (en face à face public obligatoire)
- Masque réutilisables selon les directives de l'AFNOR (4 par personnes)(en face à face public obligatoire)
- Des blouses/tabliers jetables (pour nettoyages spécifiques)
- Des gants jetables
- Une bombe spray pour désinfecter au normes 14476
- Une fiole d'hydrogel
- Des lingettes désinfectantes
- Des mouchoirs papier jetables

Tenue de Travail est à prendre en compte :

- Si port d'une visière, désinfection en fin de service ou lorsqu'on l'a quitté.
- Le port du Masque : vous aurez en votre possession 4 Masques (Se référer à l'annexe pour la mise en place du masque, à sa durée de vie, ainsi qu'à son enlèvement, et le lavage).
- Blouse/tablier pour désinfection sanitaire et matériel est à usage unique.
- Il est conseillé de laver ses affaires de travail t-shirt moniteur, boardshort du linge habituel et de le ramener dans un sac.

Matériel de protection par secteur

accueil

- Vitre de Protection
- gants
- masques
- lingettes nettoyante
- Gel Hydro- alcoolique
- Mouchoir jetable
- Poubelle avec ouverture au pieds

Moniteur

- gants
- masques
- Gel Hydro- alcoolique
- Mouchoir jetable
- Radio (vhf, talkie,...)

Clients

- masques
- Gel Hydro- alcoolique
- Mouchoir jetable

Cours char et voile

- gants pour cordage
- masques jusque sur l'eau ou plage
- Gel Hydro- alcoolique rentrant des activités
- Mouchoir jetable
- Radio (talkie,...) ou autres
- Charlotte (char)

Produits virucide Covid-19 (norme 14476 ref ANS et ARS) - Pour nettoyage locaux

-Utilisation d'un produit nettoyant et un produit désinfectant

-Utilisation d'un produit multi-usages nettoyant/désinfectant

Mise en place dans tous les endroits des Poubelle avec ouverture au pied

infirmierie

- gants
- masques
- lingettes nettoyante
- Gel Hydro- alcoolique
- Mouchoir jetable
- Alcool nettoyage matériel

Sanitaire

- savon
- Distributeur de serviette
- Protection cuvette toilette
- Essui main automatique
- Gel Hydro-alcoolique

Ménage

- Blouse/tablier
- Chaussure
- Gants
- Masque
- Produits spécial Covid-19
- Charlotte

Vestiaire si possibilité d'ouverture

- Poubelle avec ouverture au pied

Produits virucide Covid-19 (norme 14476 ref ANS et ARS) - Pour nettoyage locaux et matériel - Pour tenues (gilets, combinaisons,)

Bacterless pour la désinfection des combinaisons, wish, gilets, petites cordelettes, bouts de remorquage....

Combinaison/gilets

- Pulvérisateur (sous pression)
- produits (bacterless)
- Gants
- Masques

casques

- Pulvérisateur (sous pression)
- Produits (bacterless)
- Gants
- Masques
- Charlottes pour client sus casques

Matériel nautique (supports)

- Pulvérisateur (sous pression)
- Produits (bacterless)
- Gants
- Masques

Matériel Char à voile (supports)

- Pulvérisateurs (sous pression)
- Produits (bacterless)
- Gants
- Masques

Produits virucide Covid-19 (norme 14476 ref ANS et ARS) - Pour nettoyage locaux et matériel - Pour tenues (gilets, combinaisons,)

Bacterless pour la désinfection des combinaisons, wish, gilets, petites cordelettes, bouts de remorquage....

Atelier/hangar

- Pulvérisateurs (sous pression)
- Produits (bacterless)
- Gants
- Masques
- Poubelles
- Savon gel pour atelier
- Point d'eau

Machine boisson

- Affichage panneau
- Chartres (consignes du au Covid-19)
- Lingettes nettoyantes
- Gants
- Poubelles avec ouverture pieds
- produit multi-usages nettoyant/désinfectant (covid-19)

Parking

- Affichage panneau
- Chartres (consignes du au Covid-19)
- Sens de circulation

SUSPICION DE CONTAMINATION

Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19
(hors établissement de soin et en l'absence de professionnel de santé dédié)

Rappel

→ Dans le contexte actuel, toute personne ayant de la fièvre et/ou de la toux/une difficulté respiratoire/à parler ou à avaler/perte du goût et de l'odorat est susceptible d'être atteinte par le Covid-19

→ La base de la prise en charge repose sur :

- l'isolement
- la protection
- la recherche de signes de détresse

→ Le service de santé au travail est impliqué lors de l'urgence et la gestion de suspicion de COVID-1

LES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE

1. Isolez la personne en la guidant si possible vers un local dédié et en appliquant immédiatement les gestes barrière (gardez une distance raisonnable avec elle et faites-lui mettre un masque, chirurgical si disponible)

→ Pour ce faire, mobilisez un sauveteur secouriste du travail formé au risque COVID ou le référent COVID ou le professionnel de santé dédié de l'établissement s'il existe. Fournissez-lui un masque avant son intervention

→ Demandez à la personne de se mettre dans la position où elle est le mieux, en évitant qu'elle ou que quelqu'un d'autre puisse se blesser avant l'arrivée des secours

2. En l'absence de signe de détresse, demandez à la personne de contacter son médecin traitant, ou tout autre médecin, puis organisez son retour à domicile, selon l'avis médical. Le transport de la personne qui présente des symptômes de COVID-19 sans signes de gravité s'effectuera :

– avec masque – de préférence avec le véhicule personnel – en excluant les transports en commun

3. En cas de signe de détresse (difficulté à terminer ses phrases sans pause et difficulté orale, personne bleue, perte de connaissance – somnolence – confusion). Appelez le SAMU - composer le 15 (en étant suffisamment proche de la victime afin de permettre au médecin de lui parler éventuellement) :

- présentez-vous
- présentez en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes)
- donnez le téléphone sur lequel vous êtes joignable
- précisez la localisation précise et les moyens d'accès

→ L'assistant de régulation vous passera le médecin et vous donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer)

→ Demandez ce qu'il faut faire en attendant et ne raccrocher que lorsqu'on vous le dit

→ Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15 :

- envoyez quelqu'un accueillir les secours
- restez à proximité non immédiate de la personne pour la surveiller, le temps que les secours arrivent
- en cas d'éléments nouveaux importants, rappelez le Samu 15

→ Ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation

4. Après la prise en charge de la personne, prévenez le service de santé au travail et suivre ses consignes, y compris pour l'hygiène du poste de travail et le suivi des salariés puis informer le supérieur hiérarchique

5. Si le cas COVID est confirmé, organisez en lien avec le service de santé au travail les mesures à mettre en œuvre : balisage, identification des contacts, mise en quatorzaine des contacts...

AJOUT DANS NOTRE DOCUMENT DES
Evaluation des risques professionnels : LE DOCUMENT UNIQUE
DUERP

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



0 800 130 000
(appel gratuit)



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

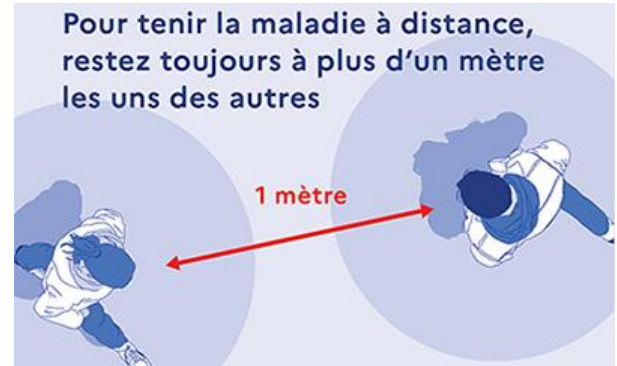
Comment se protéger du coronavirus COVID-19 ?

Retrouvez ici toutes les informations pour vous protéger vous et vos proches face au coronavirus COVID-19.

Quels sont les gestes barrières ?

Face à l'infection, il existe **des gestes pour se protéger**, pour faire barrière au coronavirus :

- Se laver les mains très régulièrement
- Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi
- Toussez ou éternuez dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts



Réduire la propagation des virus au travail

En cas d'épidémie ou de pandémie, les environnements professionnels sont particulièrement exposés aux contaminations du personnel. Pour répondre à leur obligation de sécurité au regard de leurs salariés (et poursuivre leurs activités si cela est possible), les entreprises doivent disposer d'un **plan de prévention et de protection et appliquer les recommandations des instances gouvernementales et sanitaires**. En complément des précautions précisées précédemment, elles peuvent également, si ce n'est déjà fait, mettre en place des mesures simples telles que :

- Afficher la procédure "Comment se laver les mains ?".
- Mettre à la disposition du gel hydroalcoolique.
- Installer des distributeurs de savon sans contact - EXEMPLE [distributeur de savon liquide automatique JVD](#).
- Installer des sèche-mains à air pulsé – (exemple : sèche-mains A 235 Speedry Hexotol).
- Mettre à disposition des boîtes de mouchoirs de papier.
- Contrôler le bon fonctionnement des systèmes de ventilation.
- Désinfecter les surfaces et le matériel de travail une fois par jour.
- Supprimer des espaces communs les objets du quotidien susceptibles d'être touchés souvent et par une multitude de mains (salle de détente, salle d'attente, ...).
- Rester chez soi lorsque l'on est malade pour éviter de contaminer d'autres personnes et porter un masque jetable.
- Éviter les contacts directs et pratiquer la distanciation sociale.

Le travail et l'animation en sécurité dans le centre nautique et char à voile(le DUERP COVID19)

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
Risques biologiques, infectieux ou parasitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Consignes utilisation et entretien	<p>Prise de température des moniteurs privilégier les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants. mais porter des gants si vous devez éviter les coupures, les salissures etc.</p> <p>Se laver les mains chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, combinaison, casque, bottes, etc . Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Contact direct à moins d'un mètre entre salariés	<p>Barrières physiques : espacer les postes de travail ou condamner par exemple un poste sur deux, délimiter des espaces de travail (par exemple marquage au sol) Les échanges et les réunions en présentiel sont, autant que possible, supprimés avec recours aux visioconférences et au téléphone. Si non, leur fréquence, durée et nombre de participants doivent être limités avec application des mesures barrière</p> <p>Aérer régulièrement les espaces de travail Aménager les horaires et la disposition des lieux de pause afin de réduire les contacts Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières, les faire appliquer Mettre à disposition des salariés des EPI (masques) Dans le véhicules, faire monter le passager à l'arrière.</p>

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	<p>Contact direct à moins d'un mètre avec le public</p>	<p>Barrières physiques : espacer les postes de travail ou condamner par exemple un poste sur deux, délimiter les emplacements clients par un marquage au sol par exemple à 1 m de distance, installer des écrans translucides pour se protéger des clients (voir fiche métier "Travail en caisse": Installer un panneau à l'entrée indiquant les modalités de fonctionnement de mouvement des personnes (nombre limité...) Ajuster les plages horaires d'ouverture au public Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières, les faire appliquer Mettre à disposition des salariés des EPI (masques) Dans les véhicules, faire monter le passager à l'arrière.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	<p>Contact avec des surfaces et des objets, locaux de travail potentiellement contaminés (téléphone, stylo, emballages, boîtier carte bancaire, poignées de portes...)</p>	<p>Privilégier l'utilisation du matériel nominatif Adapter de temps de pauses et prévoir la rotation des salariés pour le nettoyage régulier des mains au savon, à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique Nettoyer / désinfecter régulièrement les espaces, les locaux et le matériel de travail Porter des gants de protection, former les salariés sur la mise et le retrait des gants</p>

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Partage de poste de travail / matériel de travail/ véhicule	<p>Privilégier les outils de travail individuels (matériel pédagogique, matériel de sécurité...)</p> <p>Privilégier l'utilisation du matériel et des postes de travail nominatifs, à défaut, le matériel partagé est désinfecté entre chaque personne (idéalement en début et en fin de poste)</p> <p>Nettoyer / désinfecter régulièrement les espaces, les locaux et le matériel de travail, les poignées de porte, les interrupteurs susceptibles d'être manipulées par plus de monde ...</p> <p>Nettoyer / désinfecter régulièrement l'intérieur des véhicules, les clés, les poignées de porte, levier de vitesse, frein à main...</p> <p>Prévoir des lingettes ou gel hydroalcoolique dans les véhicules</p> <p>Mettre à disposition des salariés des gants de protection, former les salariés sur la mise et le retrait des gants</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Contact avec une personne suspectée d'une contamination au Covid-19	<p>Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières, les faire appliquer</p> <p>Afficher et informer les salariés sur la procédure à suivre en cas de suspicion de contamination du salarié</p> <p>Faire appliquer cette procédure</p>

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Difficultés pour se laver régulièrement les mains	<p>Adapter des temps de pauses et prévoir la rotation des salariés pour le nettoyage régulier des mains au savon, à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique</p> <p>Prévoir des lingettes ou gel hydroalcoolique dans les véhicules et aux postes de travail</p> <p>A défaut de point d'eau sur chantier, prévoir un bidon d'eau, savon, papier absorbant et sacs poubelles</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Manque d'EPI obligatoires (masques et/ou gants) pour se protéger	<p>Prioriser les urgences pour diminuer l'activité, arrêter l'activité si c'est possible</p> <p>Aérer et nettoyer régulièrement les espaces et les locaux de travail</p> <p>Adapter des temps de pauses pour le nettoyage régulier des mains au savon, à défaut procéder à l'identique avec un gel hydroalcoolique</p> <p>Afficher et informer les salariés sur les gestes barrières, les faire appliquer</p>

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Hygiène et alimentation	<p>Supprimer provisoirement l'accès aux fontaines à eau, distributeurs de boissons et d'encas</p> <p>Repenser les modalités de distribution/service des repas dans le cas de restaurants/selfs d'entreprise/salles de pause</p> <p>Proscrire les torchons et linges à main et utiliser des essuie-mains papier à usage unique</p>
Risques d'accidents prépondérants	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Absence de personnel formé, de personnel avec des habilitations spécifiques...	<p>Différer les tâches nécessitant des habilitations spécifiques</p> <p>Modifier le mode opératoire en utilisant des méthodes/matériel ne nécessitant pas les habilitations spécifiques</p> <p>Transférer des collaborateurs d'un poste à l'autre</p>
Risques liés à l'utilisation de produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Manque d'EPI obligatoires (masques et/ou gants) pour se protéger dans les situations de travail habituelles	<p>Différer les tâches nécessitant le port des EPI spécifiques</p> <p>Privilégier le modèle supérieur des EPI (ex. lors d'exposition aux poussières ou substances dangereuses, utilisation d'un masque à cartouche au lieu d'un masque à poussière FFP2) et privilégier les protections collectives ou les changements de modes opératoires</p>

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
Risques psychosociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	<p>Télétravail : perte des limites entre vie professionnelle et vie privée, hyperconnectivité, isolement</p> <p>Stress lié à des contrôles ou objectifs excessifs</p>	<p>Clarifier les règles de fonctionnement, de contact et les horaires en tenant compte des particularités de la période et convenir des horaires durant lesquels le télétravailleur doit être joignable pour fixer un cadre respectant la vie privée.</p> <p>Définir clairement les tâches confiées</p> <p>Prévoir des échanges périodiques (mail, visioconférence, téléphone) entre l'employeur et le télé salarié et avec ses collègues</p> <p>Lien du guide : https://www.aist84.fr/assets/uploads/2020/02/Guide-pratique-sp%C3%A9cial-t%C3%A9l%C3%A9travail.pdf</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	<p>Travail en effectif réduit, présence prolongée au poste de travail</p>	<p>Adapter et clarifier les règles de fonctionnement et les tâches confiées</p> <p>Ajuster les plages horaires de travail</p> <p>Maintenir des échanges avec employeur ou collègues en limitant les contacts directs et en respectant les mesures barrières</p> <p>Prévoir des temps de pauses plus longs et plus fréquents pour maintenir du lien social entre salariés présents sur site en effectif réduit tout en respectant les gestes barrières (temps de pauses incluant le temps de lavage des mains en début et fin</p>

Famille de risque	Blessures/symptômes encourus (liste non exhaustive)	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés (liste non exhaustive)	Mesures de prévention et de protection possible (liste non exhaustive)
Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Déplacements entre domicile et lieu de travail	Etablir pour les salariés concernés un justificatif de déplacement professionnel
	<ul style="list-style-type: none"> • Toux • Éternuement • Fièvre • Problème respiratoire • Éruption cutanée 	Déplacements professionnels qui ne peuvent pas être différés	Etablir pour les salariés concernés un justificatif de déplacement professionnel